

MARDI 17 MARS / INFORMATION RELATIVE AUX MESURES AUTOUR DE LA LUTTE CONTRE LA PROPAGATION DU COVID-19 ET MAINTIEN DES SERVICES PUBLICS

Le 16 mars 2020 à 20h, le Président de la République a décidé de prendre des mesures pour **réduire à leur plus strict minimum les contacts et déplacements** sur l'ensemble du territoire **à compter du mardi 17 mars à 12h00, pour quinze jours minimum.**

Celles-ci seront autorisées sur attestation uniquement pour :

- Se déplacer de son domicile à son lieu de travail dès lors que le télétravail n'est pas possible ;
- Faire ses achats de première nécessité dans les commerces de proximité autorisés ;
- Se rendre auprès d'un professionnel de santé ;
- Se déplacer pour la garde de ses enfants et soutenir les personnes vulnérables ;
- Faire de l'exercice physique uniquement à titre individuel, autour du domicile et sans aucun rassemblement.

Si vous êtes dans l'obligation de circuler, l'attestation nécessaire est disponible sur cette page :

<https://www.gouvernement.fr/info-coronavirus>

Par conséquent, sur Pont-Audemer, **depuis mardi 17 mars à 12h00 et jusqu'à nouvelle information** :

La **mairie sera fermée**. Une **permanence téléphonique** a été mise en place. Vous pouvez en cas de nécessité joindre les services de la ville au numéro habituel :

02 32 41 08 15

(de 9h à 12h et de 14h à 17h)

L'ensemble des équipements habituellement ouverts au public ainsi que la déchetterie sont fermés. Le transport urbain (bus de ville) est également arrêté. L'accès au cimetière ne sera pas possible afin de respecter les mesures prises par le gouvernement.

Un plan de continuité d'activité a été mis en place pour assurer les services minimums (par exemple la production et distribution d'eau potable, l'assainissement et la gestion des réseaux ou encore les déchets) et des astreintes techniques.

Les services de **ramassage des ordures ménagères et du tri** auront bien lieu, sur les créneaux habituels.

Un numéro vert national répond à vos questions sur le Coronavirus COVID-19 en permanence, 24h/24 et 7j/7 : **0 800 130 000**.

CONTACT

Ville de Pont-Audemer : 02 32 41 08 15
Service Communication : communication@pontaudemer.fr